

Flash sur les entreprises franco-suisse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **56 (1976)**

Heft 4

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le groupe Charmilles (Genève) vient d'inaugurer une nouvelle implantation de sa succursale française à **Palaiseau**. Charmilles occupe quelque deux mille personnes et compte au nombre des entreprises importantes de Suisse. Le groupe forme un ensemble industriel aux fabrications très diverses comprenant notamment les équipements pour centrales hydrauliques et nucléaires, les machines-outils d'usinage électrique, les équipements de chauffage et les moteurs industriels à combustion interne. — Les nouveaux bâtiments de Palaiseau abritent le plus important centre d'appui technique et de démonstration d'usinage par étincelage en France. Ce procédé développé par Charmilles permet l'usinage de matériaux très durs comme l'acier trempé ou le carbure de tungstène. Tandis que l'usinage courant procède par enlèvement de copeaux, l'étincelage agit par étincelles électriques. La société est désormais en mesure de résoudre sur place les nouveaux problèmes de l'étincelage qui se posent à sa clientèle française. Elle donnera également à Palaiseau des cours de formation technique destinés aux utilisateurs de ses machines. Charmilles possède une filiale à Annemasse. L'ancienne société genevoise de construction de motos « Motosacoche » fait également partie du groupe Charmilles. Celui-ci est issu (en 1921) de la liquidation de l'une des rares sociétés automobiles suisses Picard et Pictet, constructrice de la voiture Picpic.

La compagnie Swissair envisage d'ouvrir en 1977 sa onzième agence provinciale française à Lille. L'expérience lui démontre que l'implantation dans les grandes et moyennes villes non directement desservies par ses avions répond à un besoin de la clientèle. En 1976 l'évolution du trafic Swissair entre la Suisse et la France était satisfaisante. Le taux d'occupation des avions était favorable et d'après les indications disponibles, le trafic ne s'est pas senti de la morosité générale de la conjoncture économique. Dès la fin du mois de novembre, la compagnie pouvait annoncer que pratiquement toutes les places offertes sur les vols ordinaires de fin d'année ainsi que sur une grande partie des vols spéciaux étaient vendues ou retenues. Quant à la marche des affaires Swissair dans leur ensemble, l'année 1976 a vu se consolider la reprise générale constatée en août 1975. Le chiffre d'affaires sera en augmentation de 10% environ, et une augmentation du dividende est prévue. — Swissair, indique-t-on de bonne source, n'achètera probablement pas l'Airbus ni Concorde, ces deux types d'avion ne répondant pas aux besoins spécifiques de la compagnie. Celle-ci fera probablement l'acquisition d'un DC 9 en 1977 et mettra à l'étude — en 1977 également — le choix de l'avion adapté aux besoins du début des années quatre-vingts.

Une progression du bénéfice avant impôts et participations de l'ordre de 25% est signalée pour le premier semestre 1976 par la société **L'Oréal**, étroitement liée à Nestlé Alimentana par l'intermédiaire d'une holding qui détient la majorité des actions. Le bénéfice net consolidé s'élève à 86,6 millions de francs contre 69,3 millions. Quant aux chiffres d'affaires ils ressortaient à 3,13 milliards de francs pour les neuf premiers mois 1976 contre 2,62 milliards pour la période correspondante 1975. — A données comparables, c'est-à-dire à taux de change identiques et sans les sociétés nouvellement entrées dans la consolidation (notamment Roja), la croissance ressort à près de 15%.

Une nouvelle diminution des taux d'intérêt sur les bons de caisse a été décidée fin novembre par les quatre **grandes banques suisses**. Les nouveaux taux sont de 3,5% pour les bons à trois et quatre ans, 4% pour les bons de 4 à 6 ans et 4,5 pour ceux de 7 à 8 ans. L'abaissement de la rémunération des obligations de caisse est de 1/4%. Il avait été de 1/2% lors d'une opération analogue le 27 octobre. Le marché souffre en effet d'une très grande liquidité et les banques éprouvent de la peine à placer l'argent que la clientèle leur confie. Le taux de l'escompte privé a également été abaissé de 4,5 à 4%. Il est applicable aux effets de change commerciaux de premier ordre et aux acceptations de banque. La dernière baisse — d'un 1/2 point également — avait eu lieu le 15 mars.
